EUAM Ltd MULTI STRATEGIES FCPR

VALEUR LIQUIDATIVE DES PARTS AU 31 OCTOBRE 2024

Parts A Nombre de parts : 830,830,53 **VL (en €) :** 112,39

Caractéristiques générales

Données clés

Société de gestion EUAM Ltd France
Dépositaire BNP Paribas SA
Structure juridique Fonds Commun de Placement à Risques article L.214-28 du Code monétaire et financier

Profil de risque et de rendement 7 sur une échelle de 1 à 7
Date d'agrément AMF 06 Mars 2020
Durée de placement recommandée 10 ans

Date de constitution 16 Mars 2020

Objectif d'investissement

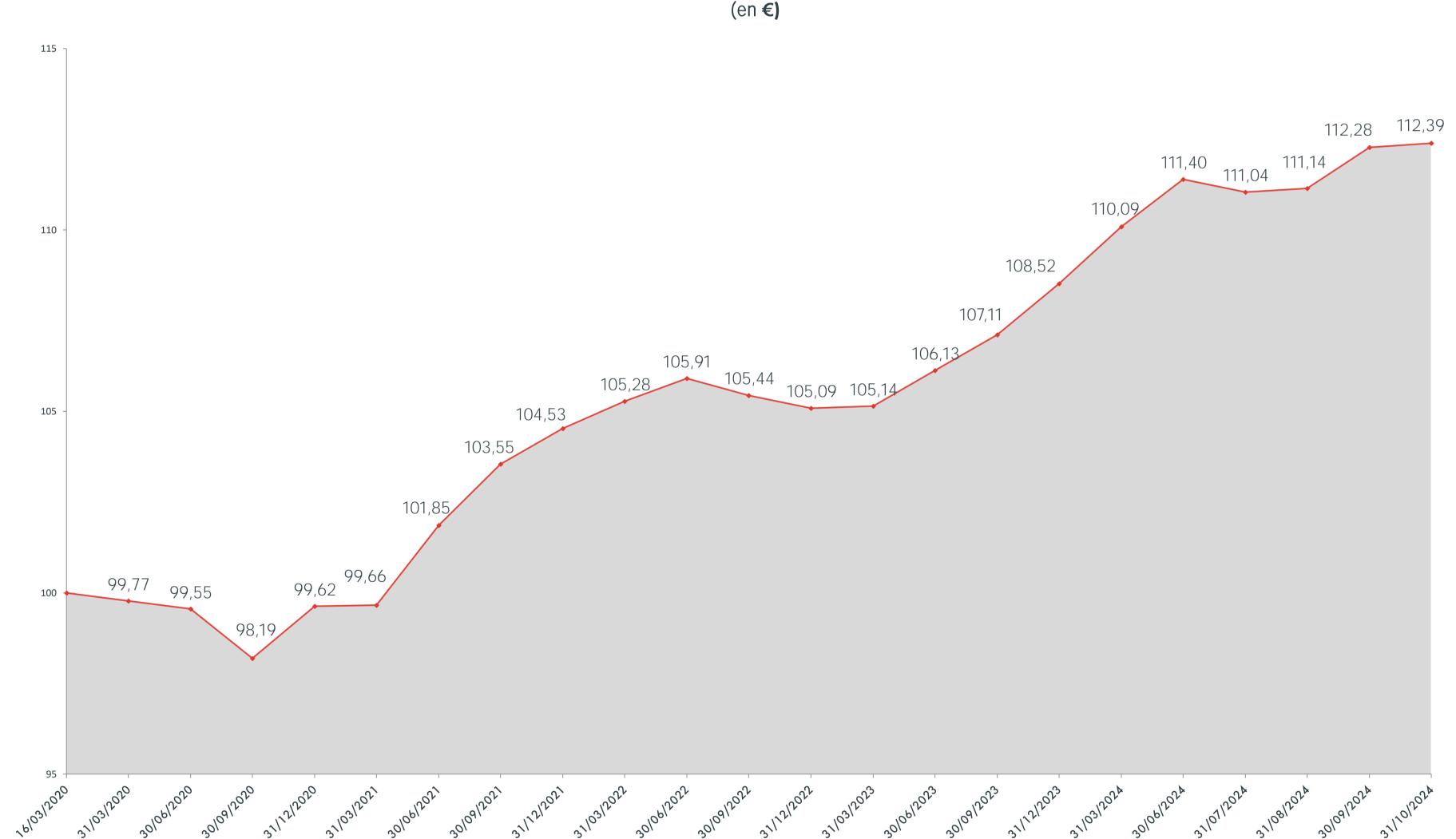
Le Fonds est un fonds de fonds ayant pour objectif d'opérer sur les marchés primaire et secondaire du capital investissement. A ce titre, le Fonds investira essentiellement, directement ou indirectement, dans des parts de fonds de capital investissement, étant précisé que ces investissements prendront exclusivement la forme de parts, actions ou droits représentatifs de placement financier d'Entités OCDE. Le Fonds respectera le quota juridique de 50% conformément aux dispositions de l'article L.214-28 du CMF.

VL historiques de la part A (1)

Date	VL (En €)
31/10/2024	112,39
30/09/2024	112,28
31/08/2024	111,14
31/07/2024	111,04
30/06/2024	111,40
31/03/2024	110,09
31/12/2023	108,52
30/09/2023	107,11
30/06/2023	106,13
31/03/2023	105,14
31/12/2022	105,09
30/09/2022	105,44
30/06/2022	105,91
31/03/2022	105,28
31/12/2021	104,53
30/09/2021	103,55
30/06/2021	101,85
31/03/2021	99,66
31/12/2020	99,62
30/09/2020	98,19
30/06/2020	99,55
31/03/2020	99,77
16/03/2020	100,00

(1) Hors droits d'entrée. Valorisation en Fair Market Value. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Evolution de la valeur liquidative des parts A (en €)



AVERTISSEMENT

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement. La responsabilité d'Ardian ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Il convient de rappeler que la souscription à un fonds de Private Equity est réservée aux investisseurs qui remplissent les conditions requises mentionnées dans le règlement dudit fonds. Les informations réglement dudit fonds du restrain du reglement dudit

